



Ezanville, le Jeudi 22 septembre 2016

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Jeudi 29 Septembre 2016 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 23 juin 2016.

RESSOURCES HUMAINES

1- Création de postes

URBANISME

2- Défense des intérêts de la Ville dans l'instance introduite par Mr DEMARET Philippe devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

3- Cession par la commune d'une parcelle sise 4, Chemin des Marais, cadastrée AD105 – Autorisation de vente.

4- Acquisition par la commune de diverses parcelles appartenant à « IMMOBILIERE 3F SA D'HLM » – Accord de principe

SERVICES TECHNIQUES

5- Avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour les études du Bassin d'Alimentation de Captage – B.A.C.

6- Communication du rapport annuel du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH).

7- Communication du rapport annuel 2015 de délégation du service public du réseau d'eau potable.

FETES ET CEREMONIES

8 – Droit de place pour le marché de Noël 2016

SOCIAL

9- Communication du rapport annuel 2015 du CCAS

QUESTIONS DIVERSES

Communications du Maire

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ézanville
Vice-Président de Plaine Vallée
L'Agglomération